

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

SERVICE  
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**BREVET D'INVENTION**

P. V. n° 63.780

Classification internationale



N° 1.488.375

B 62 b

**Poussette à guidon de braquage.**

Société anonyme dite : MECCANO TRI-ANG LINES FRÈRES S.A. résidant en France (Seine-Saint-Denis).

**Demandé le 1<sup>er</sup> juin 1966, à 16h 39m, à Paris.**

Délivré par arrêté du 5 juin 1967.

*(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 28 du 13 juillet 1967.)*

La présente invention concerne une poussette à guidon de braquage et plus particulièrement un dispositif de braquage appliqué à la direction d'une poussette à quatre roues ou d'une voiture d'enfant.

Dans les poussettes ou voitures d'enfant de l'art antérieur, les essieux avant et arrière du véhicule sont constitués par deux axes transversaux montés dans une position invariable sur le bâti de la voiture. Pour imprimer au véhicule un changement de direction il y a alors toujours lieu d'exécuter celui-ci en rapprochant le centre de gravité de la charge de la verticale de l'un des essieux de façon à pouvoir soulager l'autre essieu du poids de la charge et faire glisser latéralement ledit autre essieu sur le sol du côté convenable pour changer de direction.

Le mouvement de bascule et de ripage demande toujours un certain effort, compte tenu surtout de la suspension élastique de ce genre de véhicules dont il faut compenser l'affaissement, et modifie très sensiblement l'assiette de l'ensemble de la voiture; cet inconvénient se traduit en particulier par un déséquilibre de la charge, c'est-à-dire, dans le cas particulier, de l'enfant porté sur la poussette, lequel est alors déporté en avant ou en arrière.

La présente invention fournit une voiture à quatre roues dont les roues avant sont directrices, ce qui permet d'effectuer tout changement de direction sans avoir à déséquilibrer la charge.

D'autres caractéristiques et avantages ressortiront de la description qui va suivre, faite en regard des dessins annexés et donnant à titre purement indicatif mais nullement limitatif une forme de mise en œuvre de l'invention.

Sur ces dessins :

La figure 1 est une vue en perspective d'une poussette pour enfant suivant l'invention;

La figure 2 est une vue du châssis de la voiture de la figure 1;

La figure 3 est une vue à plus grande échelle d'un détail de la figure 2.

On voit sur la figure 1 un siège d'enfant amovible 1 fixé sur un châssis 2 à quatre roues suivant l'invention.

Sur la figure 2, les deux roues avant 3 sont montées indépendamment l'une de l'autre, chacune sur une fusée qui pivote autour d'un axe vertical 4 solidaire de la fusée. Les roues 3 sont reliées par une barre d'accouplement 5 qui assure leur parallélisme au moyen de deux articulations 6. Cette articulation 6 agit sur un bras de levier 7 solidaire de la roue correspondante.

Les axes 6 sont substantiellement verticaux et permettent à la barre 5 d'agir sur l'orientation des roues au moyen du levier ou bras de direction 7 qui se déplace avec l'essieu de la roue autour de l'axe du pivot 4. L'axe 4 solidaire de la fusée est logé dans un fourreau en matière plastique auto-lubrifiant, ce dernier étant logé à force à l'intérieur du tube 15 du châssis de la poussette, l'extrémité du tube étant convenablement cintrée.

Un volant ou guidon 8, ouvert par exemple en 9 pour permettre d'y suspendre la poignée d'un sac à main, commande un axe 10 légèrement coudé en 11 et dont l'extrémité 12 fait levier pour actionner un goujon 13 sur la barre 5 dans la direction de la flèche f1 ou dans la direction de la flèche f2 suivant que l'on tourne le guidon 8 respectivement dans le sens de la flèche f3 ou dans le sens de la flèche f4.

L'axe 10 est maintenu sur le châssis 2 par un tube 14 rendu solidaire du cadre 15 aux portages 16 et 17.

L'ensemble de l'essieu arrière 18, solidaire d'un premier support 19 à double bras en U, pivote autour des articulations 20 qui relient ledit premier support 19 à un second support 21.

Deux ressorts de suspension 22 rappellent l'une vers l'autre respectivement chaque branche de l'U du premier support avec la branche de l'U du second support correspondante et assurent la suspension élastique de l'ensemble de la voiture. Des compas 23 et 24 permettent de replier les deux essieux l'un sur l'autre autour des articulations 25 et 26.

Le châssis 2 reçoit finalement un siège amovible

l lui-même articulé et réglable.

Il va de soi que la présente invention a été décrite ci-dessus à titre purement indicatif et nullement limitatif et que l'on pourra y apporter toute modification de détail conforme à son esprit sans sortir de son cadre.

En particulier, le châssis 2 peut recevoir aussi bien un véritable berceau de voiture d'enfant ou un simple panier à provision, et la barre d'accouplement peut s'appliquer aux roues arrière.

#### RÉSUMÉ

A. Poussette à guidon de braquage caractérisée par les points suivants pris séparément ou en toutes combinaisons :

1° Elle comprend un guidon, un châssis à quatre roues dont deux directrices, une barre d'accouplement desdites deux roues directrices, un arbre levier coudé reliant le guidon à la barre d'accouplement ;

2° Les essieux des roues pivotantes sont solidaires d'un bras de direction articulé sur ladite barre d'accouplement ;

3° Le châssis comprend un cadre en tube sur les extrémités duquel sont assujettis et libres de rotation les pivots-fusées sur lesquels tournent les roues avant, un premier support en U solidaire de l'essieu arrière et un second support en U relié audit premier support par deux ressorts de suspension ;

4° Ledit arbre-levier coudé tourne à l'intérieur d'un tube solidaire du châssis ;

5° Un compas de liaison entre ledit cadre et ledit premier support permet à volonté de verrouiller le châssis en position de fonctionnement sur quatre roues ou de replier les deux essieux l'un sur l'autre pour le garage ;

6° Ledit second support en U est articulé autour d'un axe passant par ledit cadre.

B. Châssis à volant de braquage pour poussette suivant A.

Société anonyme dite :

**MECCANO TRI-ANG LINES FRÈRES S.A.**

Par procuration :

**SIMONNOT & RINUY**

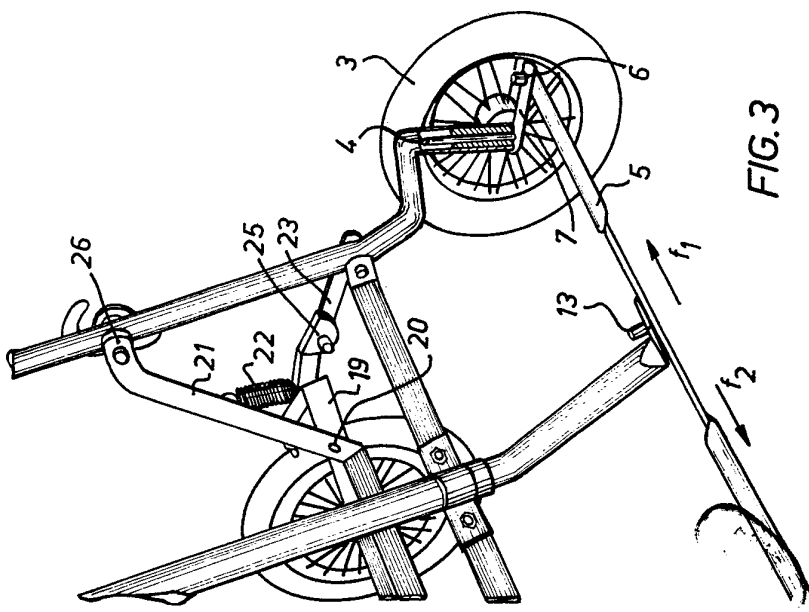


FIG. 3

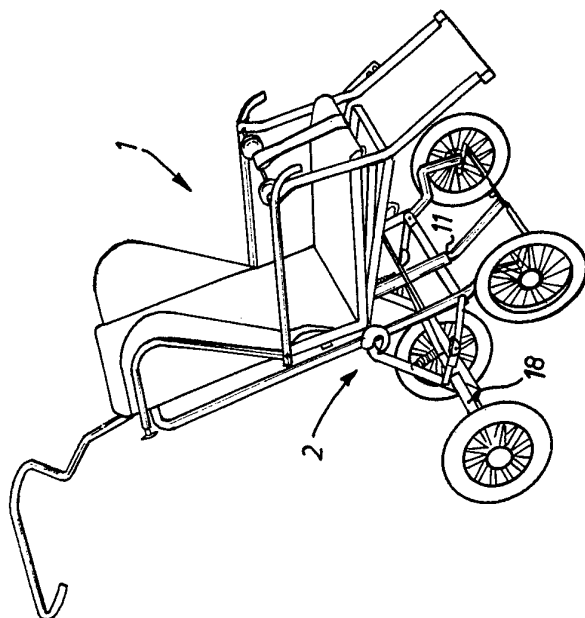


FIG. 1

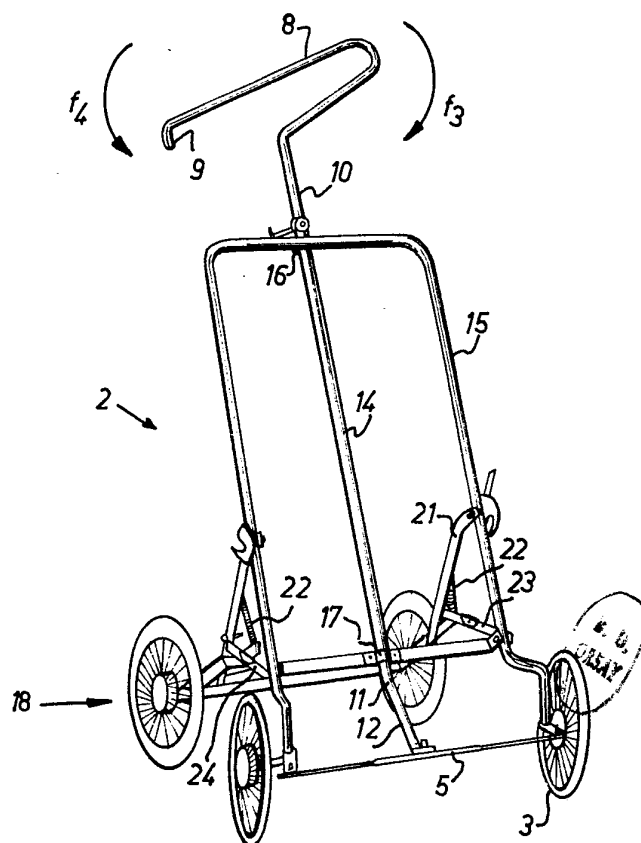


FIG. 2